

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-trois avril deux mil dix-huit

L'an deux mil dix sept et le 23 avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

Présents : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : BERRIAU Laure, DAUTREPPE Marie-Bernadette, DUBREUIL Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs BRETHOMÉ Joseph, DUPÉ Frédéric, DUPÉ Raymond, JOLLY Benoit, JOLLY Claude, MORNET Jean-Claude.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Conseil vote la stabilité des taux d'imposition pour l'année 2018 :

- taxe d'habitation : 18,71 %
- taxe foncière (bâti) : 20,15 %
- taxe foncière (non bâti) : 45,14 %

INDEMNITE D'EVICION CONCERNANT L'ACHAT D'UN TERRAIN

Suite à l'achat de la parcelle B47 située aux Chaumes, pour l'extension du lotissement des Hirondelles, le Conseil accepte le versement de l'indemnité d'éviction à Mr Guérineau Dominique d'un montant de 5.225,50 €.

CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET TRANSFERT DES RESULTATS 2017

Le conseil approuve la clôture du budget annexe assainissement au 31 décembre 2017 et décide de transférer les résultats à la Communauté de Communes du Pays de St Gilles Croix de Vie.

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE

Suite aux opérations dites de montée en débit, le conseil émet un avis favorable pour la pose d'un ouvrage accueillant des infrastructures sur le domaine privé de la commune.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MAINTENANCE ET LE SUPPORT DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Le conseil municipal approuve le principe de constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de maintenance des équipements informatiques entre la commune de St Hilaire de Riez en charge de la gestion du service commun, la Communauté de Communes et les communes membres du Pays de St Gilles Croix de Vie.

ACHAT DE MATERIELS

Après avoir effectué une consultation de sociétés, le Conseil décide de procéder à l'achat d'un tracteur et d'un broyeur pour un montant de 24.684,00 € TTC.

En mairie, le 27 avril 2018
Le Maire, Jean GROSSIN